

Un montant, appelé critère, est multiplié par la durée unité de référence, puis le taux est multiplié par la durée écoulee voulue ; **te** les deux calculs placés séparément après avoir été multipliés par le montant composé, doivent être divisés par leur somme : les montants obtenus sont le montant d'origine et les intérêts, à savoir, le montant d'origine d'après le critère et le montant des intérêts d'après le taux.

« *Yadvā* » : indication d'une autre méthode. Selon la méthode exposée dans l'exemple, le montant d'origine est [obtenu] par la formule de la règle de supposition et ôté du montant composé, le reste représente les intérêts.